



Chers amis du PHANS,

Notre Assemblée Générale statutaire obligatoire annuelle aura lieu le :

Samedi 17 mars 2018 à partir de 15h00 au domaine du Doppelsburg à 68560 Hirsingue précédée d'une conférence à 14h00 par Mr B. Passot sur « Le Bénin, les hommes et leur milieu » à laquelle vous êtes également convié(e)

Point 1 : rapport d'activités 2017

Point 2 : rapport financier 2017 puis rapport des réviseurs aux comptes puis vote pour l'approbation des comptes 2017

Point 3 : présentation et vote du budget prévisionnel 2018

Point 4 : désignation de deux réviseurs aux comptes pour l'exercice 2018

Point 5 : projets 2018

Point 6 : Bureau à compter du 1^{er} avril 2018

Point 7 : divers et clôture à 17h15

Le Bureau du PHANS

NOM :

PRENOM :

- participera à l'Assemblée Générale statutaire obligatoire annuelle du samedi 17 mars 2018 à 15h00 au domaine du Doppelsburg à 68560 Hirsingue
- ne participera pas à l'Assemblée Générale statutaire obligatoire annuelle du samedi 17 mars 2018 à 15h00 au domaine du Doppelsburg à 68560 Hirsingue mais se fera représenter par :

NOM :

PRENOM :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

.....

Téléphone :

Ci-joint mon versement de €

Chèque ●

Date :

Espèces ●

Don à adresser au Trésorier Adjoint du PHANS : Mr Patrick Mortas 12, rue Joseph Hunold 68120 PFASTATT

E-mail : phans@free.fr Web : www.phans.asso.fr

ASSOCIATION D'INTERET GENERAL inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Mulhouse sous les références Volume XCII (92) Folio n° 85

Vos dons ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôts. Un reçu fiscal vous est adressé dans le mois suivant votre don.